

## **Communiqué de presse**

# **La Ville de Vierzon, la Banque des Territoires et SNCF Immobilier s'engagent pour poursuivre l'aménagement du quartier de la gare de Vierzon**

Vierzon, le 27 septembre 2024 –Corinne Ollivier, maire de Vierzon, Olivier Sichel, directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts, directeur de la Banque des Territoires, et Antoine de Rocquigny, directeur de SNCF Immobilier, ont conclu ce jour un partenariat à Vierzon, en présence de Thierry Cardouat, sous-préfet de l'arrondissement de Vierzon, de Nicolas Sansu, député du Cher, et de François Dumon, président de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry. La Banque des Territoires et SNCF Immobilier vont à ce titre cofinancer des études permettant à la Ville de Vierzon de concrétiser la réalisation de la seconde phase du projet d'aménagement du quartier de la gare.

Il s'agit de la première concrétisation du partenariat national pluriannuel (2024-2026) signé le même jour à Vierzon par la Banque des Territoires et SNCF Immobilier pour accompagner de manière ciblée 20 communes du programme Action Cœur de Ville (ACV) dans la transformation d'anciennes emprises et bâtiments ferroviaires en nouveaux quartiers de ville.

### **Poursuivre l'aménagement du quartier de la gare de Vierzon**

La Ville de Vierzon a engagé depuis 2023 un important projet d'aménagement du quartier de la gare de Vierzon. Son objectif : transformer la gare existante en véritable Pôle d'Echange Multimodal adapté à l'évolution des usages de transport de la commune de Vierzon et du territoire (desserte des principales zones économiques, mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, renaturation du parvis, places redonnées aux piétons, aux cyclistes, aux espaces publics et à la végétation).

Ce projet d'aménagement se déroule en 2 phases. La première permettra de déployer un volet ambitieux de réaménagement des espaces publics autour de la gare pour faciliter son accès à tous les usagers par tous les modes de déplacements. Cette première phase se concentre sur la transformation du parvis de la gare et de ses abords.

Durant la seconde phase, faisant l'objet du présent partenariat signé, l'offre de modes de déplacement sera complétée et permettra d'aboutir à un véritable Pôle d'Echange Multimodal, en capacité de répondre aux attentes des futurs usagers. La SNCF anticipe en effet un doublement du nombre de passagers en transit à Vierzon, qui devrait atteindre 2 millions d'ici à 2030. La halle Sernam qui jouxte la gare sera notamment transformée en halle des mobilités et le parking de la gare sera modernisé.

### **Des études préalables pour concrétiser la 2<sup>e</sup> phase d'aménagement**

Afin de garantir l'émergence de la phase 2 de cet ambitieux projet de réaménagement du quartier de la gare et de fiabiliser sa réalisation, des études préalables sont indispensables.

La Banque des Territoires et SNCF Immobilier accompagneront financièrement la ville de Vierzon à hauteur maximum de 200 K€ pour réaliser deux types d'études préalables au lancement de la phase 2 : les études « propriétaires » côté SNCF Immobilier et les études « urbaines » côté Banque des Territoires.

Les études « propriétaires » comprennent des études préalables à la libération du foncier et des bâtiments, dont ce qui touche à la reconstitution indispensable au bon fonctionnement ferroviaire. Les études « urbaines » s'attacheront quant à elles à mettre à jour le schéma directeur du Pôle d'Echange Multimodal et à étudier la programmation de la halle des mobilités.

La Banque des Territoires et SNCF Immobilier agissent dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville 2 ». Cette nouvelle phase du programme « Action Cœur de Ville » voit notamment son périmètre d'intervention élargi aux entrées de ville et quartiers de gare. Elle s'attache à accompagner financièrement les villes bénéficiaires pour définir puis mettre en œuvre leurs projets de redynamisation urbaine avec trois axes prioritaires : accompagner la dynamique démographique, outiller la transformation écologique et favoriser le développement économique et la redynamisation commerciale.

**Pour Corinne Ollivier :** « Vierzon, 2ème ville du Cher, est la porte d'entrée du département et du territoire. Nous sommes à un endroit stratégique, à la croisée de l'axe ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et de la transversale Nantes-Lyon. 1 million de voyageurs transitent par la gare de Vierzon. Ces nouveaux aménagements vont faciliter les mobilités douces, intégrer l'intermodalité, améliorer les espaces jouxtant la gare en renaturant et en redonnant de l'activité. Ainsi la place de la gare et l'esplanade de la société française vont être repensées pour en faire la vitrine du dynamisme économique et culturel de la ville. »

« Les quartiers de gare ont un rôle essentiel dans l'adaptation du territoire aux nouveaux usages en termes de mobilité. Ils sont aussi un levier majeur pour adapter la ville aux nouveaux enjeux, tout en luttant contre l'artificialisation des sols. Les transformer en ce sens est une des ambitions de la Banque des Territoires au travers du programme Action Cœur de Ville 2 » **déclare Olivier Sichel.** « Vierzon, engagée de longue date dans sa transformation, est désormais la première ville à bénéficier du partenariat que nous avons conclu avec SNCF Immobilier au niveau national, dans le cadre de la phase 2 d'Action Cœur de Ville. »

**Pour Antoine de Rocquigny :** « Depuis toujours, le groupe SNCF accompagne les communes et les territoires dans leur développement. Aujourd'hui, la reconversion de fonciers devenus, du fait des évolutions du chemin de fer, inutiles peuvent être mobilisés pour des projets de revitalisation urbaine, économique, en faveur de la transition écologique, du développement social, de la mobilité décarbonée. A Vierzon, le dispositif d'appui aux études d'émergence conclu entre Banque des Territoires et SNCF Immobilier se concrétisera dans la reconquête du quartier de gare comprenant un pôle d'échange multimodal et une Maison des Mobilités sur l'emprise de l'ancienne halle Sernam. »

---

### À propos de SNCF Immobilier

Au sein de la SA SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du Groupe, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale Espaces Ferroviaires, aménageur et promoteur immobilier, et la mission d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

**Pour en savoir plus :** [www.presse-sncf-immobilier.fr](http://www.presse-sncf-immobilier.fr)

### A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs

territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



---

**Contacts presse :**

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts

Alexis Nugues : [alexis.nugues@caissedesdepots.fr](mailto:alexis.nugues@caissedesdepots.fr) – 06 81 55 59 24

**Ville de Vierzon**

Isabelle Sicard : [isabelle.sicard@ville-vierzon.fr](mailto:isabelle.sicard@ville-vierzon.fr) – 06 23 35 77 41

**SNCF Immobilier**

Philippe Planchot - [philippe.planchot@sncf.fr](mailto:philippe.planchot@sncf.fr) - 06 12 83 02 05